

masse salariale

MONTANT GLOBAL DES SALAIRES VERSES DANS LE CANTON DE GENEVE

2e trim.
1984

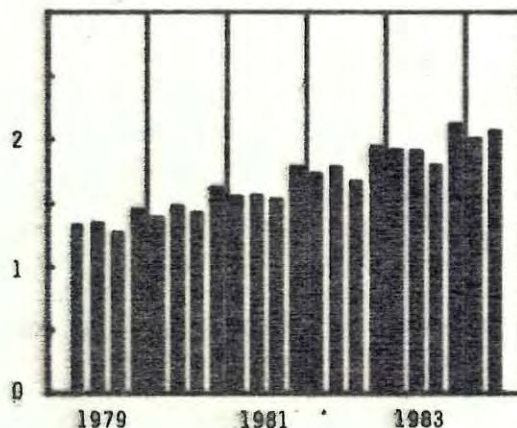
Commentaires

Au cours du deuxième trimestre de l'année, la masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) a augmenté de 8,2 % par rapport au trimestre correspondant de 1983.

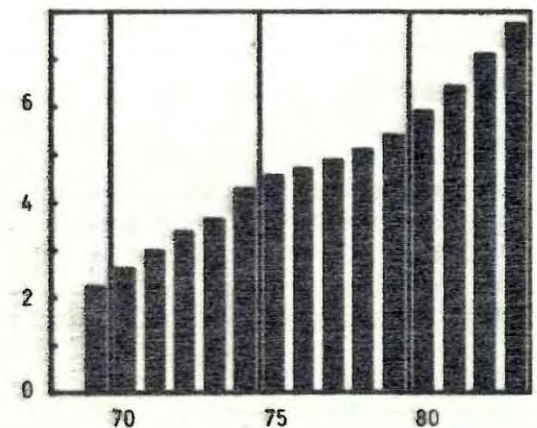
Entre le premier semestre de 1983 et celui de 1984, la masse salariale a progressé de 6,5 % en termes nominaux et, compte tenu d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 3,9 %, de 2,5 % en termes réels.

SALAIRES VERSES DANS LE CANTON DE GENEVE

Résultats trimestriels
Mia. de F.



Résultats annuels
Mia. de F.



Résultats trimestriels

1983	Salaires versés en milliers de F.	Variation en % (1)	1984	Salaires versés en milliers de F.	Variation en % (1)
1er trim	1 912 388	+ 10,9	1er trim	2 006 224	+ 4,9
2e trim	1 904 283	+ 7,3	2e trim	2 059 982	+ 8,2
3e trim	1 794 998	+ 8,0	3e trim		
4e trim	2 118 445	+ 9,6	4e trim		

(1) Variation en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

./.



Résultats annuels

Année	Salaires versés en milliers de F.	Variation en %	Année	Salaires versés en milliers de F.	Variation en %
1969	2 227 284	*	1977	4 852 349	+ 3,6
1970	2 594 040	+ 16,5	1978	5 077 560	+ 4,6
1971	2 972 656	+ 14,6	1979	5 382 390	+ 6,0
1972	3 370 181	+ 13,4	1980	5 908 383	+ 9,8
1973	3 633 052	+ 7,8	1981	6 421 309	+ 8,7
1974	4 272 781	+ 17,6	1982	7 094 363	+ 10,5
1975	4 549 378	+ 6,5	1983	7 730 114	+ 9,0
1976	4 683 846	+ 3,0			

Remarques

Origine de l'enquête

L'enquête sur les salaires versés dans le canton de Genève est réalisée trimestriellement depuis le début de 1980 par le service cantonal de statistique (SCS), dans le cadre de l'activité du groupe de travail "Etudes de prévisions fiscales". Ce dernier est composé de représentants des services financiers de la Ville de Genève, du département des finances et contributions, du département de l'économie publique et de l'Université.

Déroulement de l'enquête

Régulièrement, le SCS reçoit de deux administrations fédérales à Genève et de douze grandes entreprises privées du canton¹⁾ le montant total des salaires qu'elles ont versés à leur personnel au cours du trimestre écoulé tandis que cinq caisses de compensation lui communiquent la somme globale des cotisations AVS-AI-APG qu'elles ont enregistrées au cours de la même période pour des salariés. A partir de ces deux sources d'information, le SCS calcule, pour chaque trimestre, une masse salariale qui, selon ses estimations, représente actuellement environ 90 % des salaires distribués dans le canton (organisations internationales gouvernementales non comprises).

But de l'enquête

Le but de cette statistique est double : d'un point de vue économique, elle permet de suivre trimestriellement l'évolution de la masse salariale versée par les entreprises du canton et, à ce titre, elle fournit rapidement un indicateur conjoncturel précieux²⁾; d'un point de vue fiscal, elle contribue à une meilleure connaissance de la matière imposable des personnes physiques, dans laquelle les salaires entrent pour une part prépondérante et, ainsi, elle facilite la prévision des recettes fiscales du canton. En revanche, l'enquête ne permet pas de procéder à l'analyse de la structure des salaires puisqu'elle ne fournit, par trimestre, qu'un seul renseignement statistique.

Nature des résultats

Les résultats du dernier trimestre sont provisoires jusqu'à la publication des salaires du trimestre prochain.

1) Ces entreprises occupent, globalement, un peu moins de 20'000 personnes dans le canton et représentent les activités économiques suivantes : industrie, construction, commerce de gros et de détail, banque et transports.

2) Cet indicateur est repris dans le Bulletin statistique et les Reflets conjoncturels, qui paraissent trimestriellement.